

CONSTITUTION PHYSIQUE

DES

CANADIENS-FRANCAIS

Au point de vue de la constitution physique, valons-nous nos frères d'Europe ? Il ne manque pas de gens qui disent non.

Le fils d'un européen, s'il naît dans une colonie, est appelé créole. Les dictionnaires, les encyclopédies, les romans, nous apprennent que les créoles sont faibles de corps, maigres, grêles, nerveux. Il y a même un mot, "créoliser," qui exprime l'inactivité, la nonchalance, la mollesse. Cela peut être vrai sous les tropiques ; mais ce verbe n'a certainement jamais été conjugué au Canada.

Nous n'avons rien du type créole convenu, et voici pourquoi. Le globe se divise en plusieurs régions ou zones, que j'appellerai le grand nord, le petit nord, les pays tempérés, puis les contrées tropicales. Comment une règle uniforme s'appliquerait-elle aux habitants de lieux si divers ? Pourquoi donc mettre tous ensemble, dans un même moule, les peuples américains ? Nous différons autant les uns des autres, que les Italiens, les Allemands, les Anglais et les Russes, entre eux. Ainsi, nous, créoles canadiens-français, nous sommes à cheval sur le petit nord et la région tempérée, site éminemment favorable à la constitution physique, tant de l'homme que de la bête. A deux degrés de nous, vers le pôle, il fait trop froid ; a trois degrés au sud, la température est accablante. Les créoles français des Antilles ne nous ressemblent pas plus qu'un Provençal ne ressemble à un Normand.

Sous le ciel brûlant du tropique, les exhalaisons du sol, les pluies incessantes de l'hiver et mille causes particulières à ces climats, abattent les forces de l'individu, le réduisent à l'état de "créole créolisant," et s'opposent en fin de compte au développement de la race.

Chez nous, l'hiver, qui nous impose le casque et les mitaines, accroît nos ressources physiques, au lieu de les amoindrir.